

ML-27

MICROBICIDE LIQUIDE

- INDUSTRIEL
-POUR UTILISATION DANS LES USINES DE
TRAITEMENT DE NOURRITURE

• GARANTIE

5-CHLORO-2-METHYL-4-ISOTHIOZOLIN-3-ONE1,15 %

2-METHYL-4-ISOTHIOZOLIN-3- ONE0,38 %

No. D'HOMOLOGATION 17981

LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES

LIRE L'ETIQUETTE AVANT L'UTILISATION

SENSIBILISANT CUTANÉ POTENTIEL

DANGER

CORROSIF POISON

ROCHESTER MIDLAND LIMITED

851 Progress Court,
C.P. 486

Oakville, Ontario L6J 5A8

Pour commander de nouveau: 1-800-387-7174

Numero de Telephone D'urgence : CANUTEC 613-996-6666

LOT#:

CONTENU NET: 20,0 L 210,0 L

ML-27 microbicide est utilisé pour le contrôle des algues, des bactéries et des champignons dans les tours de refroidissement d'eau, commerciales et industrielles.

MODE D'EMPLOI

Avant d'utiliser le ML-27 microbicide liquide dans les tours de refroidissement par eau, les systèmes doivent être nettoyés afin d'éliminer les croissances d'algues, les limons microbiologiques et autre dépôts. Par la suite faire une addition initiale en choc de 1,4 à 8,7 L de ML-27 microbicide liquide par 10,000 litres d'eau dans le système. Répéter l'addition initiale jusqu'à ce que le contrôle soit évident. Effectuer par la suite des additions en massives de 0,3 à 2,3 L de ML-27 microbicide liquide par 10 000 litres d'eau

tous les 1 à 5 jours au besoin. La fréquence des additions dépendra de la quantité relative des purges et de la sévérité du problème microbiologique. Les additions en dose massive doivent être ajoutées aux puits des tours de refroidissement des eaux. Éviter de contaminer les aliments.

PRÉCAUTIONS

TENIR HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS : Nocif si avalé. Sensibilisant cutané potentiel. Éviter le contact avec les yeux, la peau et les vêtements. Ne pas avaler. Éviter de respirer les vapeurs et les brumes de pulvérisation. Laver la peau à fond avec savon et de l'eau après manipulation du produit. Retirer les vêtements contaminés et les laver séparément des autres vêtements avant de les porter à nouveau. Porter un pantalon long, une chemise à manches longues, des gants résistant aux produits chimiques, un respirateur complet approuvé par le NIOSH et tablier résistant aux produits chimiques lors du mélange, du chargement, du nettoyage et des réparations.

RISQUES POUR L'ENVIRONNEMENT: Ce produit est toxique pour les poissons et d'autres organismes aquatiques. Il faut éviter de l'utiliser dans des conditions susceptibles de mener à son introduction dans les lacs, les cours d'eau, les étangs, les estuaires, les mers ou d'autres plans d'eau, en contravention de la réglementation fédérale ou provinciale. Il faut prendre connaissance des exigences législatives applicables avant d'utiliser ce produit. Ne pas contaminer l'eau, ni les aliments pour les humains ou les animaux en disposant ou en entreposant. Ne pas réutiliser les contenants vides. Ce produit n'est pas destiné pour l'usage dans les systèmes d'eau potable.

PREMIERS SOINS: **En cas de contact avec les yeux,** garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'œil. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement. **En cas de contact avec la peau ou les vêtements,** enlever tous les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement. **En cas d'ingestion,** appeler un centre anti-poison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement. Faire boire un verre d'eau à petites gorgées si la personne empoisonnée est capable d'avalier. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre anti-poison ou le médecin. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente. Emporter le contenant, l'étiquette ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.

RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES :

Le dommage probable aux muqueuses peut contre-indiquer l'usage d'un lavage gastrique. Des mesures peuvent être nécessaires contre un choc circulatoire, une dépression respiratoire et des convulsions. Éviter l'alcool

AVIS À L'UTILISATEUR: Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la Loi sur les produits antiparasitaires. L'utilisateur assume les risques de blessures aux personnes ou de dommages aux biens que l'utilisation du produit peut entraîner.

ÉLIMINATION:

1. Rincer le contenant trois fois ou le rincer sous pression. Ajouter les rinçures au site de traitement.
2. Vérifier si un nettoyage supplémentaire du contenant avant son élimination est exigé en vertu de la réglementation provinciale.
3. Rendre le contenant inutilisable.

4. Éliminer le contenant conformément à la réglementation provinciale.
5. Pour tout renseignement concernant l'élimination des produits non utilisés ou dont on veut se départir, s'adresser au fabricant ou à l'organisme de réglementation provincial. S'adresser également à eux en cas de déversement ainsi que pour le nettoyage des déversements.

Le présent service de transcription d'étiquettes est offert par l'Agence de réglementation de la lutte antiparasitaire afin de faciliter la recherche des renseignements qui apparaissent sur les étiquettes. Les renseignements fournis ne remplacent pas les étiquettes officielles en papier. L'ARLA ne fournit pas d'assurance ou de garantie que les renseignements obtenus de ce service sont exacts et courants et, par conséquent, n'assume aucune responsabilité relativement à des pertes résultant, directement ou indirectement, de l'utilisation de ce service.

+))